

16 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Ntoum/Paiement de l'allocation annuelle aux GEF

Les bénéficiaires saluent l'initiative



... une vue des allocataires devant la perception de Ntoum.



A Ntoum, les veufs et veuves étaient nombreux à se rendre au Centre social pour retirer leurs titres de paiement...

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY
Libreville/Gabon

La Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) a procédé, mercredi dernier, après les étapes de Libreville et Kango, au paiement de l'allocation annuelle des Gabonais veufs et veuves économiquement faibles de Ntoum.

APRÈS le paiement de l'allocation annuelle des Gabonais économiquement faibles veufs et veuves à Libreville et Kango par la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), le tour est revenu, mercredi et jeudi derniers, à ceux de Ntoum de passer à la caisse. C'était, au Centre social de Ntoum pour le retrait des titres, puis à la perception de la ville pour la perception de

leurs allocations. A Ntoum, 580 veufs et veuves remplissaient les critères devant leur permettre de bénéficier de cette aide pécuniaire. En effet, seuls les veufs et veuves immatriculés dans les fichiers de la Cnamgs en tant que Gabonais économiquement faibles, et ayant joint l'acte de mariage, mais aussi celui du décès de l'époux(se) dans le dossier d'assurance, devraient jouir de cette faveur. Dans cette localité, certains veufs et veuves n'obéissaient malheureusement pas à toutes ces conditions. Pour cause: le mariage dit coutumier n'étant pas légalisé. Il fallait nécessairement avoir une pièce d'Etat civil pour justifier son statut d'époux ou d'épouse. C'était donc là, l'une des difficultés rencontrées par l'équipe de paiement

de l'allocation annuelle à Ntoum. « Nous avons beaucoup plus de veuves mariées à la coutume. Nous ne payons que les veufs et veuves économiquement faibles et mariés à l'Etat civil », a fait savoir Élodie Pyssame, chef d'équipe de paiement à Ntoum. En outre, même si la délégation de la Cnamgs a usé de tous les moyens de communication pour faire une large diffusion du paiement de l'allocation dans cette localité, - jusqu'à notre départ de Ntoum -, peu de bénéficiaires se sont rendus au guichet. « Le paiement va s'étendre sur une durée de 21 jours. Par conséquent, nous repasserons deux semaines après notre passage à Ntoum, distribuer à nouveau les titres de paiement, qui ont une durée de deux ans. Pour toutes les personnes qui ne percevront pas leurs allocations



Une veuve retirant son titre de paiement...

maintenant, elles ont jusqu'à deux ans pour le faire. C'est sera à notre siège, sis à Montagne-Sainte», a-t-elle poursuivi. Par ailleurs, les bénéficiaires ont, pour la plupart, estimé insuffisante

la somme de 75 000 francs pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Cependant, ils se sont réjouis de l'initiative de l'Etat. « Nous remercions les pouvoirs publics et la Cnamgs qui ont pensé aux veufs et aux veufs,

en nous octroyant ces allocations. Nous souhaitons, en revanche, que cette action se pérennise et que nous puissions percevoir cette somme tous les trois mois », a indiqué Pauline Moussavou, une bénéficiaire.

Ogooué-Ivindo/District de Mvady/Vie des partis/CLR

Des instruments de commandement aux chefs locaux

M.A.M
Libreville/Gabon

LES chefs de canton et des villages du district de Mvady, dans le 2e siège de l'Ivindo, et de la commune de Makokou ont reçu, récemment, des amins de Juste Mboussa-Bonnet, par ailleurs coordinateur provincial du Centre des libéraux réformateurs (CLR), un important don composé des uniformes et des drapeaux. Au total, plus d'une trentaine de ces auxiliaires de l'administration ont bénéficié de ces kits. En présence du sous-préfet



Quelques auxiliaires de l'administration, bénéficiaires du geste du coordinateur provincial du CLR.

du district de Mvady, Michel Mangadi, qui a accueilli avec satisfaction le geste du Clriste. « Nous sommes très heureux de voir que nos auxiliaires de commandement feront à

nouveau peau neuve. Cela redore l'image de nos autorités et, partant, du pays », a-t-il indiqué dans son propos. Juste Mboussa-Bonnet, le donateur, a dit s'inscrire



Répartition des kits, en présence du bienfaiteur (chemise verte).

dans la vision du parti auquel il appartient. Natif du district de Mvady, le coordinateur provincial du CLR, dans sa logique de politique de proximité,

entend, comme le veut son parti politique, être toujours à l'écoute des populations de sa circonscription. Par ailleurs, se pliant au

rituel de présentation de vœu de nouvel an, le coordonnateur a souhaité aux siens une année pleine de santé et de solidarité. Il a, par ailleurs, saisi cette opportunité pour inviter les populations du district de Mvady à aller se faire enrôler, afin d'accomplir, dans quelques mois, leur devoir civique. Non sans les interpeller quant aux discours qui fusent de tout bord, Juste Mboussa-Bonnet a insisté sur la nécessité de faire preuve de vigilance et de mobilisation autour de la politique prônée par Ali Bongo Ondimba président de la République et chef de la majorité prési-